



PROGRAMME PREVENTION PETITE ENFANCE

Les départements de la santé et de l'action sociale (DSAS) et de la formation et de la jeunesse (DFJ) ont élaboré en 2006 un programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire en faveur des enfants de 0 à 5 ans et de leurs parents pour répondre à la volonté de conduire et de développer de manière coordonnée des mesures associant les acteurs sanitaires et sociaux.

La petite enfance est un moment privilégié pour une politique de prévention. Vu l'importance des premières années de l'enfance pour son développement physique et psycho-affectif et pour la construction de la personnalité, des facultés d'apprentissage et de socialisation, la prévention précoce envers les enfants passe par le soutien à la parentalité et par la construction du lien social. Elle contribue à diminuer les facteurs de risque pour la santé et de mise en danger des enfants.

Le but du programme cantonal est de:

- *Garantir à l'ensemble des familles avec enfants en âge préscolaire l'accès à un panier de prestations de qualité en prévention primaire. Ces prestations de base visent à permettre aux parents d'identifier et d'utiliser les ressources existantes pour répondre efficacement aux besoins de leurs enfants et à renforcer leurs compétences parentales afin de pouvoir faire face à des situations déstabilisantes.*
- *Favoriser les interventions précoces et contribuer à leur coordination et leur cohérence.*
- *Créer les conditions d'une bonne orientation auprès des prestataires spécialisés en cas de nécessité.*

Les prestations prioritaires retenues sont inscrites dans le continuum grossesse-naissance-petite enfance et constituent une offre cantonale intégrée.

Elles sont subventionnées par l'Etat et gracieusement mises à disposition de toutes les familles avec enfants en bas âge.

L'Espace Prévention (EP) a reçu mandat de mettre en œuvre plusieurs activités de ce programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire.

L'EP propose donc aux familles un suivi du petit enfant en âge préscolaire par des Infirmières Petite Enfance, un carnet d'adresses à l'usage des parents et un lieu d'accueil enfants-parents de type Maison verte.

L'EP propose aussi des cours et ateliers pour les parents et leurs enfants (voir programme général de l'Espace Prévention).

PRESTATIONS DES INFIRMIERES PETITE ENFANCE

Les infirmières Petite Enfance (IPE) assurent un suivi du nourrisson à toute famille qui le souhaite dès le retour à domicile ou suite à une adoption. Elles apportent tout au long de l'âge préscolaire soutien, conseil, mise en relation avec le réseau de proximité, orientation et accompagnement à plus long terme en collaboration avec les autres intervenants si nécessaire.

Leurs prestations consistent à offrir des visites à domicile, une permanence téléphonique ainsi qu'un suivi spécifique des prématurés et des animations de prévention.

Elles organisent aussi des rencontres parents-enfants et consultations nourrissons durant lesquelles les parents présents peuvent échanger entre pairs et/ou avec l'infirmière sur les questions que pose l'arrivée de l'enfant dans la famille. Les soins, l'allaitement, le poids, l'alimentation, les pleurs, les rythmes de sommeil sont des thèmes que l'on aborde régulièrement. Ensemble, nous cherchons des solutions qui trouvent leur sens particulier à chaque famille.

Une diététicienne participe ponctuellement à ces rencontres.

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger le document « Prestations des infirmières Petite Enfance ».

Infirmière Petite Enfance référente régionale : 079 593 32 75

ATELIER OUVERT

L'Atelier Ouvert, en référence aux Maisons vertes créées par Françoise Dolto, est un lieu de rencontre et de paroles, de soutien à la fonction parentale, d'apprentissage de la vie sociale pour l'enfant et de préparation à la séparation et à l'autonomie.

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger le document « Atelier ouvert ».

EP/Aigle/16.07.10/df